



8594/21

(OR. en)

PRESSE 6  
PR CO 6

## RÉSULTATS DE LA SESSION DU CONSEIL

3792<sup>e</sup> session du Conseil

### Affaires étrangères

Bruxelles, le 10 mai 2021

Président

**Josep Borrell Fontelles**

Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères  
et la politique de sécurité

# P R E S S E

## **SOMMAIRE<sup>1</sup>**

### **POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT**

|                                                                                                   |   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| Questions d'actualité .....                                                                       | 4 |
| Balkans occidentaux .....                                                                         | 4 |
| Relations transatlantiques .....                                                                  | 5 |
| Vidéoconférence avec l'envoyé spécial du président des États-Unis pour le climat, John Kerry..... | 5 |

### **AUTRES POINTS APPROUVÉS**

#### *AFFAIRES ÉTRANGÈRES*

|                                                                                            |   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| – Adoption d'un règlement instituant un régime de l'UE pour les biens à double usage ..... | 6 |
| – Corne de l'Afrique: une priorité géostratégique pour l'UE - Conclusions .....            | 6 |
| – Conclusions sur la sécurité et la défense .....                                          | 6 |

#### *POSITIONS DE L'UE EN VUE DE NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES*

|                                                                                                                                                  |   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| – UE-Ukraine: décision du Conseil relative à la position de l'UE au sein du sous-comité concernant le commerce et le développement durable ..... | 7 |
| – UE-Géorgie: décision du Conseil relative à la position de l'UE au sein du comité d'association UE-Géorgie .....                                | 7 |

#### *AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES*

|                                                                                                                  |   |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| – Programme "Fiscalis" .....                                                                                     | 7 |
| – Coopération administrative dans le domaine des droits d'accise .....                                           | 8 |
| – Exonération fiscale accordée à la Croatie pour l'utilisation de gazole à des fins de déminage humanitaire..... | 8 |
| – Redevances 2021 pour les référentiels centraux .....                                                           | 8 |

<sup>1</sup> • Lorsque des déclarations, des conclusions ou des résolutions ont été formellement adoptées par le Conseil, cela est indiqué dans le titre du point concerné et le texte figure entre guillemets.  
 • Les documents dont la référence est mentionnée sont accessibles sur le site internet du Conseil <http://www.consilium.europa.eu>.  
 • Les actes adoptés comportant des déclarations au procès-verbal accessibles au public sont signalés par un astérisque; ces déclarations sont accessibles sur le site internet du Conseil mentionné ci-dessus ou peuvent être obtenues auprès du Service de presse.

*JUSTICE ET AFFAIRES INTÉRIEURES*

- Mécanisme de protection civile ..... 9

*RECHERCHE*

- Règlement relatif à l'Institut européen d'innovation et de technologie ..... 9
- Décision relative au programme stratégique d'innovation de l'Institut européen d'innovation et de technologie ..... 9
- Décision du Conseil établissant le programme spécifique d'exécution d'Horizon Europe ..... 10
- Règlement du Conseil relatif au programme Euratom complétant Horizon Europe ..... 10
- Déclaration conjointe sur un programme pour les Balkans occidentaux en matière d'innovation, de recherche, d'éducation, de culture, de jeunesse et de sport ..... 10

*POLITIQUE COMMERCIALE*

- UE-Norvège: feu vert pour la signature de l'accord sur la modification des contingents tarifaires de l'OMC après le Brexit..... 10
- UE-Colombie, Pérou et Équateur: décision du Conseil relative à la position à prendre, au nom de l'UE, au sein du comité "Commerce" ..... 11
- UE-OMC: décision du Conseil relative à la position à prendre, au nom de l'UE, au sein du Conseil des ADPIC de l'OMC ..... 11

*AGRICULTURE*

- Position à prendre, au nom de l'UE, concernant la prorogation de la convention sur le commerce des céréales ..... 11
- Limites maximales applicables aux résidus de certaines substances dans ou sur certains produits ..... 11

## **POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT**

### **Questions d'actualité**

Le Conseil a débattu de la Palestine, en ce qui concerne à la fois les élections reportées il y a peu et les récents affrontements à Jérusalem-Est. Les ministres ont réaffirmé que toutes les parties doivent maintenir et pleinement respecter le statu quo des lieux saints, et que tous les dirigeants ont la responsabilité d'agir contre les extrémistes.

Le Conseil a également exprimé sa solidarité avec la République tchèque et la Bulgarie à la lumière des récents événements en lien avec la Russie.

Les ministres ont évoqué les négociations en cours concernant la mise en œuvre de l'accord sur le nucléaire iranien, le plan d'action global commun, ainsi que la santé mondiale. Sur ce dernier point, le haut représentant a fait observer que l'UE joue un rôle de premier plan dans les efforts de solidarité internationale, avec 2,5 milliards d'euros de contributions à COVAX, ainsi que dans la production et l'exportation de vaccins.

Les ministres ont en outre procédé à un échange de vues sur le Liban, où la situation continue de se détériorer, et la population de souffrir. Le haut représentant a informé les ministres que des travaux sont en cours et que toutes les options envisageables sont à l'étude pour faire pression sur les dirigeants libanais qui empêchent le pays de surmonter cette situation tragique.

Enfin, les ministres ont évoqué la Biélorussie, où le régime poursuit ses actes de répression et d'intimidation contre des citoyens, y compris la communauté polonaise.

### **Balkans occidentaux**

Le Conseil a tenu un débat stratégique sur les Balkans occidentaux et les différents aspects d'un engagement renforcé de l'UE dans la région.

Les ministres ont réaffirmé la perspective européenne de l'ensemble de la région, soulignant l'importance d'un engagement politique dans un grand nombre de domaines tels que la lutte contre la pandémie de COVID, la coopération économique, la connectivité, ainsi que la lutte contre les influences extérieures et la désinformation.

Les discussions ont mis en évidence la nécessité pour les pays des Balkans occidentaux d'accélérer les réformes liées à l'UE et de tenir un discours plus positif et constructif. Le haut représentant a souligné qu'il était urgent et nécessaire de faire avancer le processus d'adhésion de l'Albanie et de la Macédoine du Nord, l'intégration à l'UE avec la Serbie et le Monténégro, ainsi que la libéralisation du régime des visas pour les citoyens du Kosovo. Les ministres ont également demandé la reprise rapide du dialogue entre Belgrade et Pristina et ont réaffirmé leur soutien continu et sans équivoque à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de la Bosnie-Herzégovine.

Le Conseil a par ailleurs souligné le rôle majeur joué par l'UE pour ce qui est d'aider les partenaires des Balkans occidentaux à faire face à la pandémie de COVID-19, au moyen d'une assistance sanitaire, d'un financement de la reprise socio-économique et du don de vaccins.

### **Relations transatlantiques**

Le Conseil a débattu des priorités concernant les contacts avec le gouvernement américain pour les mois à venir.

Les ministres ont fait le point sur les progrès accomplis ensemble sur certaines questions importantes, comme le rétablissement des liens avec les États-Unis autour du plan d'action global commun, la relance du dialogue sur la Chine, la suspension temporaire des droits de douane dans le cadre du différend Airbus/Boeing ou la concertation sur les suites à donner à l'évolution de la situation en Russie et au Myanmar/en Birmanie.

Le débat a mis en évidence le fait que le partenariat renouvelé entre l'Union européenne et les États-Unis repose sur davantage de collaboration, de coordination et de coopération.

### **Vidéoconférence avec l'envoyé spécial du président des États-Unis pour le climat, John Kerry**

Les ministres ont procédé à un échange de vues avec l'envoyé spécial du président des États-Unis pour le climat, John Kerry, sur la manière de relever l'ambition climatique mondiale, en particulier dans les plus grandes économies du monde.

Il a été convenu que l'UE et les États-Unis collaboreraient systématiquement pour intensifier les efforts visant à inciter les partenaires à honorer du mieux possible les engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris, et ce tant au niveau bilatéral que dans des enceintes multilatérales comme le G7 et le G20.

## **AUTRES POINTS APPROUVÉS**

### **AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

#### **Adoption d'un règlement instituant un régime de l'UE pour les biens à double usage**

Le Conseil a adopté un règlement qui modernise le régime de l'UE en matière de contrôle des exportations, du courtage, de l'assistance technique, du transit et des transferts des biens à double usage. Il s'agit des biens, des logiciels et des technologies qui peuvent être utilisés pour des applications tant civiles que militaires.

Pour en savoir plus, voir le [communiqué de presse](#).

#### **Corne de l'Afrique: une priorité géostratégique pour l'UE - Conclusions**

Le Conseil a approuvé des conclusions dans lesquelles il affirme que l'UE est déterminée à donner un nouvel élan à son partenariat avec la Corne de l'Afrique et indique qu'il élabore une nouvelle stratégie pour la région.

Pour en savoir plus, voir le [communiqué de presse](#).

#### **Conclusions sur la sécurité et la défense**

Le Conseil a approuvé des conclusions dans lesquelles il souligne sa détermination à aller de l'avant dans la mise en œuvre des priorités de l'UE en matière de sécurité et de défense, de manière à ce que l'UE assume davantage de responsabilités pour assurer sa sécurité.

Pour en savoir plus, voir le [communiqué de presse](#).

**POSITIONS DE L'UE EN VUE DE NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES****UE-Ukraine: décision du Conseil relative à la position de l'UE au sein du sous-comité concernant le commerce et le développement durable**

Le Conseil a adopté une décision relative à la position à prendre, au nom de l'Union européenne, au sein du sous-comité concernant le commerce et le développement durable institué par l'accord d'association entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et leurs États membres, d'une part, et l'Ukraine, d'autre part, en ce qui concerne l'établissement de la liste des experts qui peuvent être sélectionnés en tant que membres du groupe d'experts au titre de l'article 301 de l'accord.

**UE-Géorgie: décision du Conseil relative à la position de l'UE au sein du comité d'association UE-Géorgie**

Le Conseil a adopté une décision relative à la position à prendre, au nom de l'Union européenne, au sein du comité d'association dans sa configuration "Commerce" et du conseil d'association institués par l'accord d'association entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et leurs États membres, d'une part, et la Géorgie, d'autre part, en ce qui concerne un avis favorable sur la feuille de route détaillée approuvée par le gouvernement géorgien pour la mise en œuvre de la législation en matière de marchés publics, et reconnaissant l'achèvement de la phase 1 de l'annexe XVI-B de l'accord d'association.

**AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES****Programme "Fiscalis"**

Le Conseil a adopté sa position en première lecture sur le règlement établissant le programme "Fiscalis" aux fins de la coopération dans le domaine fiscal.

Les objectifs généraux du programme Fiscalis sont de soutenir les autorités fiscales et la fiscalité en vue d'améliorer le fonctionnement du marché intérieur, de promouvoir la compétitivité de l'Union et une concurrence loyale au sein de l'Union, de protéger les intérêts financiers et économiques de l'Union et de ses États membres, y compris protéger ces intérêts contre la fraude fiscale, l'évasion fiscale et l'évitement fiscal, et d'améliorer la perception de l'impôt.

Les objectifs spécifiques du programme sont de soutenir la politique fiscale et la mise en œuvre du droit de l'Union relatif à la fiscalité, d'encourager la coopération entre les autorités fiscales, notamment les échanges d'informations fiscales, et de soutenir le renforcement des capacités administratives, y compris en ce qui concerne les compétences humaines et le développement et l'exploitation des systèmes électroniques européens.

Le programme fait partie de l'ensemble de propositions horizontales au titre du cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période 2021-2027. Le programme Fiscalis aux fins de la coopération dans le domaine fiscal remplacera le programme Fiscalis 2020 afin d'assurer sa poursuite au-delà de 2020.

### **Coopération administrative dans le domaine des droits d'accise**

Le Conseil a adopté des modifications au règlement du Conseil concernant la coopération administrative dans le domaine des droits d'accise en ce qui concerne le contenu des registres électroniques.

L'article 19 du règlement (UE) n° 389/2012 établit l'obligation pour les États membres de tenir des registres électroniques relatifs aux agréments des opérateurs économiques et des entrepôts fiscaux qui prennent part au déplacement de produits soumis à accise en suspension de droits. L'amendement modifie le champ d'application de l'article 19 du règlement (UE) n° 389/2012 en vue de définir les informations que les États membres devraient introduire dans les registres électroniques pour ce qui est des expéditeurs certifiés et des destinataires certifiés qui ne déplacent des produits soumis à accise qu'à titre occasionnel.

### **Exonération fiscale accordée à la Croatie pour l'utilisation de gazole à des fins de déminage humanitaire**

Le Conseil a adopté une décision d'exécution autorisant la Croatie à appliquer une exonération fiscale au gazole utilisé pour l'exploitation de machines destinées au déminage humanitaire.

Par cette décision, la Croatie est autorisée, jusqu'au 19 décembre 2026, à exonérer de taxation le gazole utilisé pour l'exploitation de machines destinées au déminage humanitaire sur son territoire. L'exonération fiscale sera limitée aux machines d'usage spécifique agréées, conçues et fabriquées spécialement pour le déminage dans les zones infestées.

### **Redevances 2021 pour les référentiels centraux**

Le Conseil a décidé de ne pas s'opposer à l'adoption d'un règlement délégué de la Commission relatif aux redevances annuelles de surveillance facturées par l'Autorité européenne des marchés financiers aux référentiels centraux pour 2021.

Le règlement établit les redevances annuelles de surveillance pour 2021 à payer par les référentiels centraux pour leurs activités relevant du règlement sur l'infrastructure du marché européen (EMIR), d'une part, et du règlement sur les opérations de financement sur titres, d'autre part.

Le règlement est un acte délégué conformément à l'article 290 du traité sur le fonctionnement de l'UE. Il peut à présent entrer en vigueur, sauf objection du Parlement européen.

## **JUSTICE ET AFFAIRES INTÉRIEURES**

### **Mécanisme de protection civile**

Le Conseil a adopté ce jour un règlement visant à renforcer le mécanisme de protection civile de l'Union. Les nouvelles règles permettront à l'UE et aux États membres de mieux se préparer aux catastrophes naturelles ou d'origine humaine et de réagir plus rapidement lorsque ces catastrophes surviennent, y compris lorsqu'elles touchent simultanément de nombreux États membres, comme dans le cas d'une pandémie. Le texte établit aussi le financement du mécanisme de protection civile dans le contexte du cadre financier pluriannuel 2021-2027.

Pour en savoir plus, voir le [communiqué de presse](#).

## **RECHERCHE**

### **Règlement relatif à l'Institut européen d'innovation et de technologie**

Le Conseil a approuvé la position du Parlement européen en première lecture sur un projet de règlement relatif à l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT). Ce règlement vise essentiellement à améliorer la viabilité financière et l'ouverture des communautés de la connaissance et de l'innovation.

Le règlement est par conséquent adopté dans la formulation correspondant à la position du Parlement européen ([PE-CONS 8/21](#)).

### **Décision relative au programme stratégique d'innovation de l'Institut européen d'innovation et de technologie**

Le Conseil a approuvé la position du Parlement européen en première lecture sur un projet de décision relative au programme stratégique d'innovation (PSI) de l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT). Cette décision établit les domaines prioritaires et la stratégie de l'EIT pour la période 2021-2027 en définissant les objectifs, les actions clés et le mode de fonctionnement ainsi que les résultats escomptés et les ressources nécessaires pour l'EIT.

La décision est par conséquent adoptée dans la formulation correspondant à la position du Parlement européen ([PE-CONS 9/21](#)).

### **Décision du Conseil établissant le programme spécifique d'exécution d'Horizon Europe**

Le Conseil a adopté ce jour une décision établissant le programme spécifique d'exécution d'Horizon Europe, le programme-cadre de l'UE pour la recherche et l'innovation pour la période 2021-2027. Cette décision définit les objectifs opérationnels et les types d'activités envisagés pour la mise en œuvre d'Horizon Europe ([8967/20](#)).

### **Règlement du Conseil relatif au programme Euratom complétant Horizon Europe**

Le Conseil a adopté ce jour un règlement relatif au programme Euratom complétant Horizon Europe, le programme-cadre de l'UE pour la recherche et l'innovation pour la période 2021-2027. Ce règlement vise à assurer la poursuite des activités de recherche et de formation dans le domaine nucléaire, en mettant l'accent sur l'amélioration continue de la sûreté de la sécurité nucléaires et de la radioprotection ([5215/21 REV 1](#)).

### **Déclaration conjointe sur un programme pour les Balkans occidentaux en matière d'innovation, de recherche, d'éducation, de culture, de jeunesse et de sport**

Le Conseil a autorisé la Commission européenne à signer la déclaration conjointe sur un programme pour les Balkans occidentaux en matière d'innovation, de recherche, d'éducation, de culture, de jeunesse et de sport lors de la réunion ministérielle des Balkans occidentaux sur l'innovation, la recherche, l'éducation, la culture, la jeunesse et le sport, qui aura lieu le 27 mai 2021 (7913/21 ADD 1).

## **POLITIQUE COMMERCIALE**

### **UE-Norvège: feu vert pour la signature de l'accord sur la modification des contingents tarifaires de l'OMC après le Brexit**

Le Conseil a adopté une décision relative à la signature de l'accord entre l'Union européenne et la Norvège concernant la modification des concessions pour l'ensemble des contingents tarifaires de la liste CLXXV de l'UE après le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, ainsi qu'une proposition de décision du Conseil relative à la conclusion de cet accord. Après la signature, le projet de décision relative à la conclusion et l'accord seront formellement transmis au Parlement européen pour approbation.

**UE-Colombie, Pérou et Équateur: décision du Conseil relative à la position à prendre, au nom de l'UE, au sein du comité "Commerce"**

Le Conseil a adopté une décision ([7766/21](#) et [7767/21](#)) relative à la position à prendre au nom de l'Union européenne au sein du comité "Commerce" institué par l'accord commercial entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la Colombie, le Pérou et l'Équateur, d'autre part, en ce qui concerne les modifications des décisions n° 1/2014, n° 2/2014, n° 3/2014, n° 4/2014 et n° 5/2014 du comité "Commerce" afin de tenir compte de l'adhésion de l'Équateur à l'accord commercial et de mettre à jour les listes d'arbitres et d'experts en matière de commerce et de développement durable.

**UE-OMC: décision du Conseil relative à la position à prendre, au nom de l'UE, au sein du Conseil des ADPIC de l'OMC**

Le Conseil a adopté une décision ([7810/21](#)) relative à la position à prendre, au nom de l'Union européenne, au sein du Conseil des ADPIC (aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce) de l'Organisation mondiale du commerce en liaison avec l'adoption envisagée d'une décision concernant la demande de prorogation de la période de transition prévue à l'article 66, paragraphe 1, de l'accord sur les ADPIC pour les moins avancés membres.

**AGRICULTURE**

**Position à prendre, au nom de l'UE, concernant la prorogation de la convention sur le commerce des céréales**

Le Conseil a adopté une décision relative à la position à prendre, au nom de l'UE, au sein du Conseil international des céréales en ce qui concerne la prorogation de la convention sur le commerce des céréales (7859/21).

**Limites maximales applicables aux résidus de certaines substances dans ou sur certains produits**

Le Conseil a décidé de ne pas s'opposer à l'adoption d'un règlement de la Commission modifiant les annexes II, III et IV du règlement (CE) n° 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de cycloxydim, de mépiquat, de *Metschnikowia fructicola* – souche NRRL Y-27328 et de prohexadione présents dans ou sur certains produits ([8243/21](#), [7400/21](#) + [ADD 1](#) + [ADD 2](#)).